

Samedi et Dimanche à Paris contre l'Apartheid

Avec les jeunes Communistes, MANIFESTATION POUR LA LIBÉRATION DE NELSON MANDELA

RENDEZ-VOUS DIMANCHE

- 5 h 30 - Place de la Gare, Saint-Nazaire
- 5 h 35 - Place de la Mairie, Trignac
- 5 h 40 - Feux sur voie express, Montoir
- 6 h - Gare SNCF, Savenay
- 6 h 15 - Place du Marché, Couëron
- 6 h 20 - Route du Bas (près Mairie) Basse-Indre
- 6 h 25 - Place Bellevue, Saint-Herblain
- 6 h 30 - Place du Commerce, Nantes

Participation aux frais : 50 F

ÉLECTION CANTONALE DANS LE 9^{ème} CANTON

Une déclaration de la Fédération de Loire-Atlantique du P.C.F.

Les 22 et 29 juin, les électeurs du 9^e canton de Nantes sont appelés à voter une nouvelle fois pour élire leur conseiller général suite à l'annulation de l'élection de mars 85.

Le Comité Fédéral du P.C.F., en accord avec la section de Nantes, a ratifié la candidature de Joël Busson, conseiller municipal, qui fut pendant six ans l'adjoint spécial de Doulon, pour cette cantonale partielle.

Notons que ceux qui s'empressement de monter les scénarios les plus mensongers quand il s'agit de porter le discrédit sur un communiste — et cela sans aucun fondement comme c'est le cas actuellement pour Marie-Thérèse Goutmann — restent par contre sans voix quand, comme c'est le cas sur le 9^e canton, il y a pour le moins des irrégularités plus que douteuses...

Il est vrai que cette annulation intervient au moment où droite et parti socialiste sont à préparer un véritable charcutage électoral dans le plus grand secret, charcutage qui a pour objet d'empêcher la représentation nationale du PCF; tout comme il est aussi vrai que le député socialiste Natiez, de la circonscription à laquelle appartient le 9^e canton, avait avancé des projets de découpage bien avant les élections du 16 mars dernier, se faisant ainsi le précurseur des magouilles d'aujourd'hui.

En 1985, les Cantonales se sont tenues dans une situation où le parti socialiste disposait de tous les moyens : président de la République, gouvernement et majorité à l'Assemblée Nationale. Aujourd'hui, la situation est différente puisque la politique d'austérité mise en œuvre par le P.S. a conduit à la victoire de la droite le 16 mars dernier et à son retour aux affaires du pays.

Poursuivant dans la voie ouverte hier par le Parti Socialiste, la droite au gouvernement s'est engagée dans une nouvelle offensive de casse industrielle, de mise en cause des acquis sociaux, du pouvoir d'achat et de l'emploi avec la bénédiction du président socialiste de la République.

(Suite page 3)

AGIR POUR LA PAIX

LE 15 JUIN A VINCENNES



LA SURVIE EST EN JEU

La paix est plus que jamais une question majeure. Ce qui est en jeu, aujourd'hui, c'est la survie de l'humanité menacée par l'accumulation des armes nucléaires. Nous sommes donc à un carrefour : ou voir se déchaîner une nouvelle escalade... ou s'engager dans la voie d'une réduction équilibrée, progressive et contrôlée des armements.

Reagan opte ostensiblement pour la première voie : rejetant les propositions détaillées de l'URSS, s'adonnant au terrorisme d'Etat contre la Libye hier (et menaçant le Nicaragua), préparant la guerre des étoiles...

Du côté français, le zèle dans l'atlantisme est de plus en plus appuyé. Après que Mitterrand ait défendu — devant le Bundestag — l'installation des missiles américains, le mois de mai a vu la France participer aux gigantesques manœuvres de l'OTAN en Méditerranée. La politique européenne prend une dimension militaire accrue.

Dernièrement, au sommet de Tokyo, le ralliement de la France aux positions américaines a fait l'objet d'un parfait consensus entre le chef de l'Etat et son Premier ministre.

Les communistes choisissent la paix dans un monde sans

armes. Ils veulent que la France lutte pour l'interdiction des armes nucléaires, favorise en y participant toute négociation pour le désarmement, s'oppose à toute militarisation de l'espace, demande la liquidation de tous les missiles américains et soviétiques en Europe. La France devrait également agir pour la réglementation du commerce des armes et l'interdiction de la bombe à neutrons, pour une négociation mondiale dans le cadre de l'ONU, pour la réduction des armements et budgets militaires et des moyens pour le progrès et la

(suite page 4)

LES KORRIGANS

8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél. 22.44.79

SALVADOR

RUNAWAY TRAIN

TENUE DE SOIREE
(Prix d'interprétation masculine - Cannes 1986)

HANNAH ET SES SŒURS

PIRATES

Horaires LES KORRIGANS

Salle 1 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 05 - 22 h 30 ; s. d., 14 h 05 - 16 h 30 - 20 h 05 - 22 h 30.
Salle 2 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 15 - 22 h 25 ; s. d., 14 h 15 - 16 h 25 - 20 h 15 - 22 h 25.
Salle 3 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 25 - 22 h 25 ; s. d., 14 h 25 - 16 h 25 - 20 h 25 - 22 h 25.
Salle 4 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h 10 - 22 h 25 ; s. d., 14 h 10 - 16 h 25 - 20 h 10 - 22 h 25.
Salle 5 : j. v. l. m., 14 h 15 - 20 h - 22 h 30 ; s. d., 14 h - 16 h 30 - 20 h - 22 h 30.

5^e FESTIVAL DU FILM DE FEMMES LES 29-30-31 MAI AU CINÉMATOGRAPHE

Le Cinématographe et la Maison des Femmes de Nantes organisent les 29, 30 et 31 mai un Festival « Films de Femmes », le 5^e du nom à Nantes. Il sera prolongé par la projection les 1, 2 et 3 juin, à l'initiative du cinématographe, de deux films de RFA signés Maria Krülli et Helma Sanders-Brahoug.

Pour le Festival, deux films sont prévus chaque jour, à 19 h 30 et 21 h 30. La séance est à 20 F, avec 4 séances pour 60 F en abonnement.

Voici la liste des films :
QUEL NUMERO ?
WHAT NUMBER ?

Long métrage documentaire de Sophie Bissonnette (Canada). Des témoignages lucides, émouvants et drôles de travailleuses (caissières, secrétaires, téléphonistes) qui expliquent l'impact des changements technologiques sur leur travail. La révolution informatique vue par celles qui ne contrôlent pas les nouvelles machines... (Jeudi 19 h 30 - samedi 19 h 30).

LA FEMME DE L'HOTEL

Long métrage fiction de Léa Pool (Canada). A un tournant de leur vie, trois femmes de 40 ans échangent leur personnalité et leur

UGC APOLLO
7 SALLES • 7 FILMS
REPONDEUR : 40.20.15.31

AFTER HOURS
Prix de la mise en scène Cannes 1986

GOLDFINGER

RUNAWAY TRAIN

TOUBIB ACADEMY I

HIGHLANDER

I LOVE YOU

LA LOI DU SEIGNEUR
HANNAH ET SES SŒURS (V.F.)

LES FILMS DE LA SEMAINE

● **ETATS D'AME.** — Film de Jacques Fansten. Avec : Robin Renucci, Jean-Pierre Bacri, François Cluzet, Tchéky Karyo, Xavier Deluc.

● **TOUBIB ACADEMY I.** — Film de Alan Smithee. Avec : Parker Stevenson, Jeffrey Lewis, Addie Albert, Rebecca Perle.

● **GOLDFINGER.** — Film de Guy Hamilton. Avec : Sean Connery, Gert Fröbe, Honor Blackman, Shirley Eaton.

● **HANNAH ET SES SŒURS.** — Film de Woody Allen. Avec : Woody Allen, Michael Caine, Mia Farrow, Carrie Fisher.

● **PIRATES.** — Film de Roman Polanski, avec Walter Matthau, Cris Campion, Charlotte Lewis.

● **RUNAWAY TRAIN, A... BOUT DE COURSE.** — Film de Andreï Konchalovsky. Avec : John Voight, Eric Roberts, Rebecca DeMornay, Kyle T. Heffner.

● **LE LIEU DU CRIME.** — Film de André Hüné. Avec : Catherine Deneuve, Victor Lanoux, Danielle Darrieux, Waldeck Stanczak.

● **SALVADOR.** — Film de Oliver Stone. Avec : James Woods, Jim Belushi, John Savage, Michael Murphy, Elpidia Carrillo.

● **AFTER HOURS.** — Film de Martin Scorsese. Avec : Griffin Dunne, Rosanna Arquette, Teri Garr, John Heard. (Prix de la mise en scène Cannes 86).

● **FOOL FOR LOVE.** — Film de Robert Altman. Avec : Sam Shepard, Kim Basinger, Harry Dean Stanton, Randy Quaid.

● **I LOVE YOU.** — Film de Marco Ferreri. Avec : Christophe Lambert, Eddy Mitchell, Flora Barillaro, Agnès Soral.

● **BLACK MIC MAC.** — Film de Thomas G'liou. Avec : Jacques Villeret, Isaach de Bankole, Felicie Wouassi, Khoudia Seye.

● **TENUE DE SOIREE.** — Film de Bertrand Blier. Avec : Gérard Depardieu, Michel Blanc, Miou-Miou. (Prix de l'interprétation masculine Cannes 1985 attribué à M. el Blanc).

● **OUT OF AFRICA.** — Film de Sydney Pollack. Avec : Robert Redford, Meryl Streep, Klaus Maria Brandauer, Michael Kitchen.

● **37°2 LE MATIN.** — Film de Jean-Jacques Beineix, avec Jean-Hugues Anglade et Béatrice Dalle.

● **NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLI'CITE**
S.A...L. au capital de 50 000 F
Siège social : 41, rue des Olivettes
44000 NANTES - Tél. 40-89-72-28
R.C.S. Nantes
N° SIRET 32151228700012
Code A.P.E. : 5120
Gérant : M. Maurice ROCHER
Rédacteur en chef : Joël BUSSON
Associés à parts égales : MM.
M. ROCHER, G. GRAVOILLE, M.
PRODEAU, J.-Y. COUPEL, Gilles
BONT-MPS.
Imprimerie Commerciale
32, Bd Laënnec - RENNES
C.P.P.C. n° 52 987

vécu. Un monde de cinéma, de foie et de solitude. L'histoire des liens entre ces personnes dure le temps d'un tournage.

Ce film a obtenu le 1^{er} Prix du Public au 7^e Festival International de Films de Femmes à Créteil (1985). (Jeudi 21 h 30 - samedi 21 h 30).

UN PEU TOI, UN PEU MOI

Long métrage fiction de Livia Gyarmathy (Hongrie). Trois générations d'une même famille dans un appartement de Budapest. Les épisodes comiques ou tragiques de cette cohabitation. Un bref coup d'œil sur la Hongrie d'aujourd'hui. (Vendredi 19 h 30).

LES AMOUREUX (AKSLANDE PAR)

Long métrage fiction de Mai Zetterling. Adaptation du roman d'Agnès von Krusenstjernas (Suède). Trois femmes sont ensemble dans une clinique où elles vont accoucher. Elles évoquent les événements marquants de leur vie. Trois destins différents. Trois femmes qui prennent le chemin du combat pour leur libération. (Vendredi 21 h 30).

Gaumont

6 SALLES • Tél. 40.48.29.95

PIRATES DE ROMAN POLANSKI



TARAK BEN AMMAR
WALTER MATTHAU
PIRATES... ROMAN POLANSKI
CRIS CAMPION - CHARLOTTE LEWIS - OLU JACOBS - DAMIEN THOMAS
PHILIPPE SARDE - PIERRE GUFFROY - WITOLD SOBOCINSKI
ANTHONY POWELL

| | |
|---|----------------------------------|
| TENUE DE SOIREE Prix d'interprétation masculine, Cannes 1986 | 37°2 LE MATIN (int. - 13 ans) |
| OUT OF AFRICA V.F. | BLACK MIC MAC |
| HANNAH ET SES SŒURS (V.F.) | |

A l'Affiche à Nantes

APOLLO

1 - 13 h 50 - 16 h 15 - 19 h 50 - 22 h 10 + s. 0 h 15 : AFTER HOURS.
2 - 13 h 35 - 16 h - 19 h 35 - 22 h + s. 0 h 20 : GOLDFINGER.
3 - 14 h - 16 h 20 - 20 h - 22 h 15 + s. 0 h 30 : I LOVE YOU.
4 - 13 h 30 - 15 h 55 - 19 h 30 - 21 h 55 + s. 0 h 20 : RUNAWAY TRAIN.
5 - 14 h - 16 h 20 - 20 h - 22 h 15 + s. 0 h 30 : LA LOI DU SEIGNEUR.
6 - 13 h 40 - 15 h 45 - 19 h 40 - 21 h 45 + s. 24 h : TOUBIB ACADEMY.
7 - 13 h 20 - 15 h 50 - 19 h 20 - 21 h 50 + s. 0 h 10 : HIGHLANDER.

ARIEL

1 - 14 h - 16 h 10 - 20 h - 22 h 10 : FOOL FOR LOVE (V.O.).
2 - 13 h 50 - 16 h 10 - 19 h 50 - 22 h 10 : SALVADOR (V.F.).

COLISEE

1 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : TENUE DE SOIREE.
2 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : LE LIEU DU CRIME.
3 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : ETATS D'AME.

GAUMONT

1 - 14 h 05 - 16 h 30 - 19 h 40 - 22 h : HANNAH ET SES SŒURS.
2 - 13 h 55 - 16 h 30 - 19 h 25 - 22 h : 37°2 LE MATIN.

3 - 13 h 55 - 16 h - 20 h - 22 h + dim. 18 h : TENUE DE SOIREE.
4 - 13 h 55 - 16 h 30 - 19 h 25 - 22 h : PIRATES.
5 - 13 h 55 - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 + dim. 18 h : BLACK MIC MAC.
6 - 13 h 45 - 17 h - 20 h 30 : OUT OF AFRICA.

KATORZA

1 - 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : LE LIEU DU CRIME.
2 - 13 h 40 - 16 h - 19 h 40 - 22 h : UN HOMME ET UNE FEMME, 20 ANS DEJA (dolby stéréo).
3 - 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h : HANNAH ET SES SŒURS (V.O.).
4 - 13 h 50 - 16 h : TROIS HOMMES ET UN COFFIN. - 19 h 50 - 22 h : RUNAWAY TRAIN (V.O.).
5 - 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : LA MACHINE A DECOUDRE.
6 - Semaine 14 h - 20 h ; dimanche 14 h - 17 h - 20 h : OUT OF AFRICA (V.F.).

LE CINÉMATOGRAPHE

Le Cinéma des Enfants :

— Mercredi à 14 h 30 et 16 h 30 : LES BISOUNOURS.
— Jeudi, vendredi, samedi : FILMS DE FEMMES.
— Dimanche 16 h 30 - 21 h 30 ; lundi, mardi, 21 h 30 : L'AVENIR D'EMILIE.
— Dimanche, lundi, mardi, 19 h 40 : LIEBER KARL.

OLYMPIA

— Tous les jours, 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h : PIRATES (dolby-stéréo).



Bibliothèque

Paul ÉLUARD

Jeudi 5 Juin - 20 h. 30

32, avenue des Plantes
SAINT-HERBLAIN

(Breil Malville - Beauséjour)

Soirée Poésie

- Rencontre avec des poètes

Augustin BARBARA, Jean-Claude LAMATABOIS, Gilles PAJOT, Marie-Dominique POT, Luc VIDAL

- Spectacle

Luc BARBIER et Dominique GAUTIER disent et chantent Aragon, Corbière, Martin, Foneret. La Tour, Baudelaire et Paul Eluard.

Entrée libre

MARIAGE

Nos camarades Jean-Louis LE CORRE et Madame, sont heureux de vous faire part du mariage de leur fils Philippe avec Mlle Marcelle HALGAND, le 24 mai, à 11 heures, en la mairie de Trignac.

NECROLOGIE

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de notre camarade Augustine PATRON, vétérante du PCF, décédée à l'âge de 83 ans.

« Les Nouvelles » adressent à sa famille, à ses camarades de la cellule du Breil, leurs sincères condoléances.

TRIGNAC : Les élus communistes, les cellules du P.C.F., agissent pour résoudre les problèmes de circulation, liés au succès de la zone commerciale.

Les difficultés que vous rencontrez pour circuler dans la zone commerciale d'Auchan, n'ont pas laissé indifférents les élus de Trignac, en particulier Jean-Louis Le Corre.

Après l'initiative des commerçants vous appelant à signer une pétition, nous avons jugé utile de vous apporter quelques précisions sur les dispositions mises en œuvre pour apporter une solution définitive à ces embouteillages.

Il nous semble indispensable de réaliser une deuxième sortie qui permettrait d'effectuer un seul sens de circulation à l'intérieur de la zone :

— Cela passe par la réalisation de l'échangeur de Tréfféac qui a été obtenu grâce à la lutte de habitants des quartiers de Tremblay, Aucard, Bert, Savine, Tréfféac, à l'initiative des cellules du P.C.F., ainsi qu'aux multiples démarches entreprises par Jean-Louis Le Corre (la participation financière de la commune sera de 5 % : décision prise lors du Conseil municipal du 22 mars 1986).

— Ensuite une voie commu-

nale reliera cet échangeur aux feux de Certé-Savine (coût : 2 000 000 F). En attendant la réalisation définitive prévue pour fin 1987, le Conseil municipal du 22 mars a décidé de réaliser une partie de cette voie (coût 540 000 F). L'enquête d'utilité publique est prévue pour le mois de juin. Le dossier de demande de subvention a été adressé au Conseil général : il est en cours d'instruction.

— Une réunion tenue en mairie le 13 mai dernier, a permis de lancer l'appel d'offres pour cette voie. Sa réalisation est envisagée pour septembre 1986.

— En attendant des discussions sont en cours afin de mettre rapidement en œuvre une solution provisoire.

— Il faut constater, après une période de stagnation due aux oppositions à l'établissement de nouvelles structures commerciales (exemple : Conforama), le réel succès de cette zone, se traduisant par un développement plus rapide actuellement tant en nombre d'usagers, qu'en implantations.

— Les investissements nou-

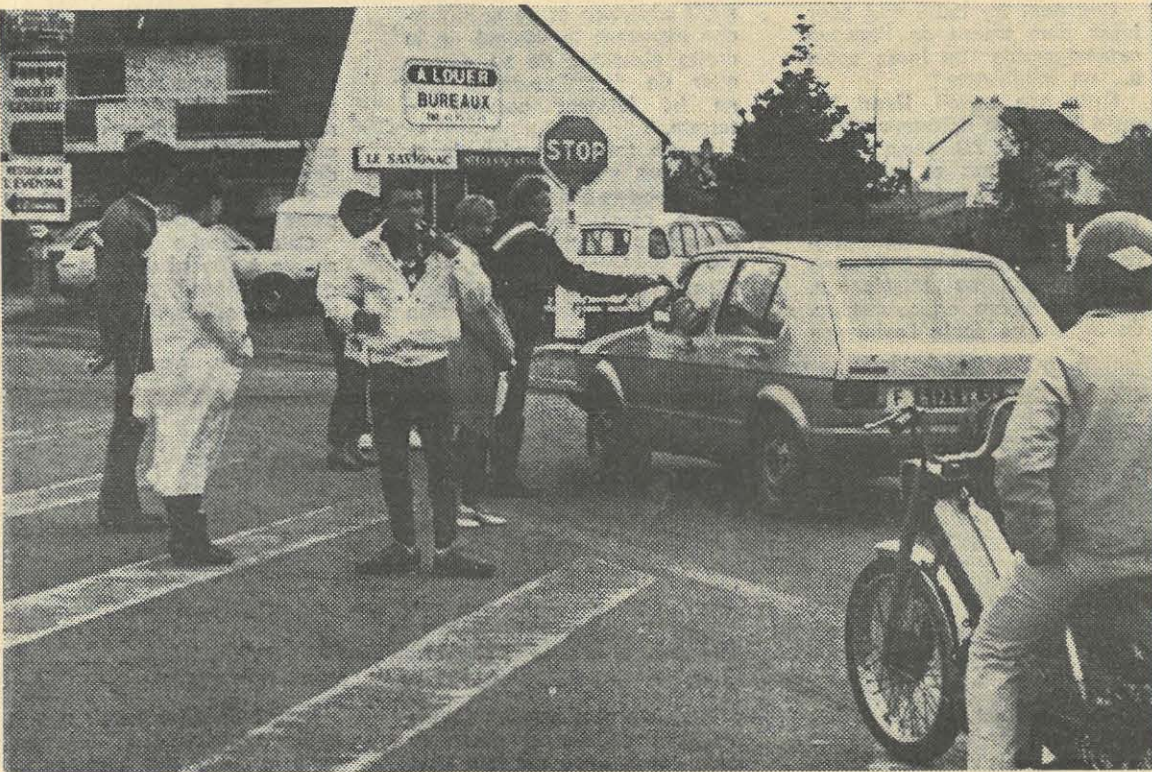
veaux en voirie ne peuvent se justifier que par ces implantations nouvelles. Les contribuables de Trignac n'ont pas à supporter des coûts de travaux dont les seuls bénéficiaires seraient les magasins en place.

— Ce qui a bien été compris par la Société Immauchan qui, désirant acheter de nouveaux terrains (55 000 m²), a accepté de verser un tiers du prix des travaux, dès 1986, afin de financer une partie de la voie nouvelle (engagement du 28 janvier 1986).

— Le directeur d'Auchan et des autres magasins ne pouvaient ignorer ces dispositions le 15 mai (date de la pétition).

Comme vous pouvez le constater, l'action des élus de Trignac est déjà engagée. Nous sommes persuadés que vous comprendrez notre droit de réponse à cette pétition.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur les perspectives de développement de cette zone, nous vous invitons à prendre contact avec Jean-Louis Le Corre, maire de Trignac.



J.-Louis Le Corre et les élus communistes de Trignac s'adressent à la population.

ST-JOACHIM :

Inauguration de la quinzaine de la lecture

Marc Justy, maire de Saint-Joachim, inaugurant la quinzaine de la lecture, saluait cette initiative dans une déclaration intéressante que nous reproduisons en partie.

Heureuse initiative des écoles publiques et des parents d'élèves, à laquelle la Municipalité est heureuse d'apporter son soutien, tant moral que financier.

En effet, comment mieux employer les deniers publics que de les investir dans l'éducation de nos enfants, donc dans l'avenir, et dans la culture permettant à tous d'accéder aux sources du plaisir de qualité, et à celles de la connaissance.

Si elle n'est pas la seule source de cette connaissance et de ce plaisir, la lecture en est incontestablement la première.

Va-t-elle le rester ?

C'est devenu un lieu commun de souligner le paradoxe d'une civilisation de plus dominée par l'audio-visuel et d'une consommation de plus en plus grande de papier sortant des imprimeries.

Est-ce à dire que le développement de la lecture n'a rien à craindre de celui de l'audio-visuel ?

Est-ce le signe d'une progres-

sion de la lecture et du besoin de lire, ou simplement la manifestation absurde d'un phénomène de notre société, dite de consommation, une sorte de développement anarchique, de cancer de la « chose imprimée ». N'est-il pas vrai par exemple qu'un seul numéro de certains hebdomadaires édités aux Etats-Unis pèse plusieurs kilos, mais que l'analphabétisme y progresse ?

Le « savoir lire » va-t-il peu à peu se résoudre, pour le plus grand nombre, à la seule capacité de déchiffrer un langage écrit de plus en plus succinct, de plus en plus codé, bref, à savoir déchiffrer les réclames et les slogans déversés dans nos boîtes à lettres ?

La lecture serait-elle ainsi condamnée à devenir un simple moyen de connaissance purement utilitaire ?

Ma's le plaisir de lire dans ce cas ? Celui d'entrer en communication avec l'auteur, de ressentir ses émotions ou celles de ses personnages, d'aimer ou de haïr avec lui ?

Mais la possibilité d'analyser sa pensée avec le loisir et l'indépendance de la réflexion ?

Et l'imagination ? Si l'image peut amener au désir de lire le

texte qui l'accompagne, ne peut-on craindre de la voir se substituer totalement au texte et, en imposant la « mise en images » d'un autre, tuer par là-même l'imagination du lecteur, devenant spectateur, passif et non plus créatif.

Pour prendre un exemple : combien pauvre aura été le travail d'imagination d'une personne ayant eu accès aux « Misérables » par le biais du cinéma, quand bien même elle aurait vu les 4 ou 5 adaptations qui en ont été faites, comparé à celui du lecteur de l'œuvre célèbre de Victor Hugo ?

Voici des questions, parmi d'autres, qu'il est permis de se poser et que je me pose.

Ces questions, nombreux parmi vous sont ceux, spécialistes de la lecture dont c'est le métier d'enseigner, qui se les sont posées bien avant moi, et qui s'efforcent d'y trouver des réponses adéquates ; encore qu'ils soient loin de détenir à eux seuls toutes les clés de la solution.

Des questions que cette quinzaine, dans ses différentes manifestations : animations, conférences, débats, expositions... permettra certainement d'éclaircir.

ÉLECTION CANTONALE DANS LE 9^{ème} CANTON

JOËL BUSSON
CANDIDAT
DU P.C.F.



Joël BUSSON
38 ans, tourneur,
conseiller municipal de Nantes
adjoint spécial de Doulon
de 77 à 83
secrétaire fédéral du P.C.F.

(Suite de la première page)

D'accord sur le fond et sur les actes, le Parti Socialiste s'est engagé dans un semblant d'opposition verbale à la droite afin de tenter de faire oublier sa responsabilité dans la situation actuelle et masquer ses objectifs à venir.

Les électeurs du 9^e canton ont plus que jamais besoin de développer la lutte pour s'opposer à la politique actuelle, plus que jamais ils doivent se rassembler dans l'action pour imposer d'autres choix politiques, économiques et sociaux conformes à leurs intérêts et à ceux du canton.

Dans ce sens le seul moyen c'est de soutenir les propositions avancées par les communistes et leur candidat Joël Busson. Le véritable choix c'est donc : ou avancer avec les communistes, ou poursuivre dans la voie actuelle avec le P.S. ou la droite.

Dans ce sens faire élire un conseiller général communiste, c'est une nécessité, un moyen qu'ils se fassent entendre au Conseil général, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui où sans représentation communiste c'est la cohabitation la plus complète, comme le montre une nouvelle fois la dernière réunion du Conseil général qui, selon la presse, a une nouvelle fois « baigné dans l'huile ».

Nantes, le 27 mai 1986.

Conseil municipal de St-Nazaire

Les Travaux d'Utilité Collective et l'animation commerciale du centre ville en débat

La conseillère municipale socialiste, Mme Bruno, a présenté le bilan des premiers Travaux d'Utilité Collective de la ville de Saint-Nazaire qui déjà concerne 127 jeunes.

Les élus communistes ont demandé quel était le nombre des jeunes ayant trouvé un emploi à l'issue de leur passage ?

Il leur a été répondu qu'un seul a été embauché par la ville. Quant aux autres, que sont-ils devenus ? Aucune réponse n'est venue à cette interrogation.

Les élus communistes ont montré qu'à la ville les départs à la retraite n'étaient pas remplacés dans certains services et, qu'aujourd'hui, des Travaux d'Utilité Collective prenaient la place d'emplois permanents.

Le maire, tout en affirmant que seulement un petit nombre de jeunes avait trouvé un emploi, n'en trouvait pas moins le résultat positif.

En tout état de cause, un bilan bien vide. Comme le faisait remarquer un conseiller communiste, il aurait été intéressant de donner l'opinion des jeunes qui ont fait cette expérience, car, selon lui, ils montrent moins d'optimisme que celui affiché par l'élue socialiste responsable de ce dossier.

A propos de la signature d'une convention avec la société « Commerce et Développement », associant l'association des commerçants (océan), la Chambre de Commerce et d'Industrie, et la ville de Saint-Nazaire, le Conseil municipal avait à se prononcer vendredi dernier.

Il s'agit en fait d'une mission confiée à cette société pour étudier le développement commercial et la dynamisation des activités du centre ville.

A ce sujet, René Magré, conseiller communiste, est intervenu :

« Il y a déjà eu de nombreuses missions, études, etc... a-t-il

déclaré ; de TEN en 1979 à ce groupe de travail aujourd'hui. Nous n'y sommes d'ailleurs pas systématiquement opposés, mais enfin, il y a déjà eu plusieurs millions de dépenses pour ce genre d'initiative et sans doute serait-il bon d'en faire aujourd'hui le bilan et d'en examiner les résultats.

Avec cette délibération il s'agit du commerce local et de l'animation du centre-ville. Déjà au dernier Conseil il en a été question et je comprends que le souci des élus, du maire, soit de chercher à améliorer les choses, d'animer ; c'est leur rôle.

Mais il ne faut pas, pour autant, perdre l'essentiel de vue, car finalement, derrière ces questions qui reviennent : le centre ville, le commerce qui se porte mal, etc., c'est bien de la situation économique de la ville de Saint-Nazaire dont il est question.

C'est cela le problème de fond. Et à ceux qui cherchent les raisons des difficultés, je donnerai un exemple qui pourrait être d'ailleurs multiplié.

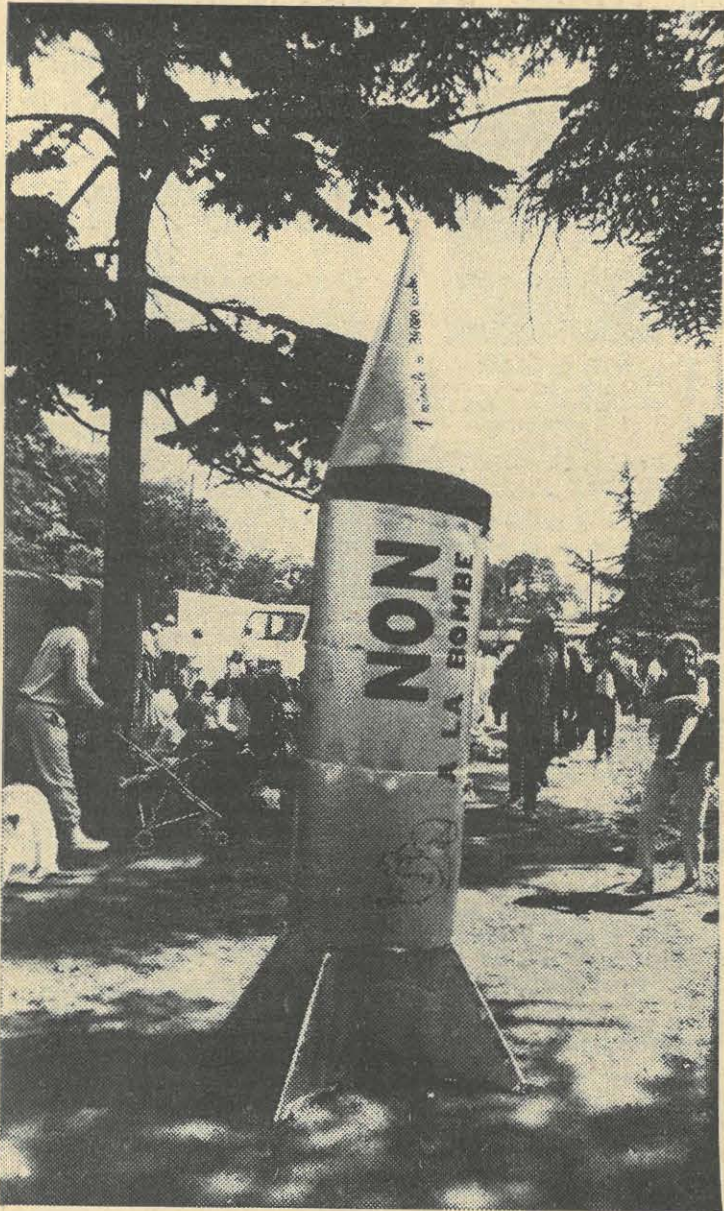
Les Chantiers de l'Atlantique connaissent le chômage partiel depuis 1984. Cela représente 3 millions d'heures de chômage avec un manque à gagner de 6 milliards de centimes pour l'économie locale : un chiffre impressionnant auquel on peut ajouter les pertes de pouvoir d'achat des salaires, des préretraites ou des congés de conversion.

Voilà ! Les vraies raisons des difficultés sont là. Alors on peut toujours faire des études... Sans doute serait-il préférable de mettre à plat ce qui a déjà été commandé, d'en faire l'analyse, voir ce que l'on peut en tirer, avant de se lancer dans d'autres initiatives.

Et ne perdons pas de vue les problèmes de fond.

En conclusion, le groupe communiste n'a pas voté cette délibération.

Festival pour la paix



DES CARS POUR VINCENNES

| | |
|---|--|
| NANTES - 5 h., Place de la Petite Hollande. | SAINT-HERBLAIN - 5 h., parking Euromarché. |
| SAINT-NAZAIRE - 4 h., Maison du Peuple. | REZÉ - 5 h., Place du Château. |
| TRIGNAC - 4 h., Place de la Mairie. | SAINT-SEBASTIEN - 5 h., Place de l'Eglise. |
| MONTOIR - 4 h. 15, Place du Marché. | ANCENIS - 6 h. |
| DONGES - 4 h. 30, La Sancia. | |
| LE PELLERIN - 4 h. 30, Foyer Simon Ringard. | |
| Passage à Saint-Jean-de-Boiseau et La Montagne. | |
| COUERON - 4 h. 45, Place du Marché. | |

PRIX DES PLACES

| |
|---------------------------------|
| Adultes : 140 F |
| Enfants et jeunes : 70 F |
| Couples : 250 F |
| Aller ou retour simple : 100 F. |

LUNDI 9 JUIN Une délégation d'Hiroshima en Loire-Atlantique

Le Festival national pour la paix, le 15 juin, sera aussi un important « Carrefour international ».

En effet, d'ores et déjà, 30 pays seront représentés par des mouvements pacifistes qui présenteront leur activité dans des stands et à travers six débats animés par des journalistes.

Nous avons en Loire-Atlantique la chance exceptionnelle de recevoir « en avant-première » la délégation japonaise qui sera présente au Festival.

Au moment où nous mettons sous presse, l'Appel des Cent nous précise que le programme de la visite n'est pas définitivement arrêté. Il y aura une rencontre avec la presse régionale, un débat dans un collège, une rencontre avec les travailleurs d'une entreprise et en fin d'après-midi une réception

LUNDI 9 JUIN, à 17 h. 30

Maison des Associations - Rue de Gigant
NANTES

« L'AFFAIRE... »

En juin 1985, une thèse a été soutenue à la faculté de Lettres de l'Université de Nantes, dans la plus grande discrétion, qui aujourd'hui déchaîne la tempête et provoque à juste titre fureur, indignation, colère et émotion.

Il s'agit d'une « Etude comparative des différentes versions des confessions de Kurt Gerstein », thèse soutenue in extremis avant la suppression du titre de « thèse d'université ».

Dans un premier temps, Jacques Rougeot, enseignant à l'Université de Paris IV et président de l'U.N.I. (anti-marxiste) dirige les travaux avant de se désolidariser de l'auteur dont il n'approuve pas les conclusions. Celui-ci trouve alors refuge à Nantes où, sous la houlette d'un professeur de littérature médiévale, un jury hétéroclite est réuni, composé d'un professeur de langue et littérature germaniques de Lyon III, d'un docteur en histoire de Lyon II, tandis que les enseignants concernés de l'Université de Nantes n'ont même pas été informés par la publicité d'usage.

Pourquoi cette thèse, refusée à Paris, a-t-elle trouvé refuge à l'Université de Nantes ?

Comment se fait-il que pour juger d'un travail de l'époque contemporaine l'on fasse appel à... un médiéviste ?

Dans son travail, Henri Roques juxtapose différents récits d'un officier SS témoin des chambres à gaz et qui s'est rendu à l'armée française en 1945 avant de se suicider (ou d'être suicidé). Des contradictions et invraisemblances qui se dégagent de ce témoignage, l'auteur suggère, en conclusion, de mettre en doute l'existence

des chambres à gaz à des fins génocides.

Ainsi, après Lyon et Grenoble, c'est à Nantes que le mouvement néo-nazi tente de faire cautionner sa doctrine par les Instances universitaires. Dans la foulée de René Faurisson, l'ingénieur agronome de 66 ans, Henri Roques apporte sa contribution à l'édifice intellectuel « révisionniste » tendant à réhabiliter le nazisme. L'auteur est d'ailleurs allé beaucoup plus loin dans ses affirmations pendant le temps d'antenne qu'Europe 1 et Antenne 2 lui ont complaisamment accordé le vendredi 23 mai, puisqu'il s'est laissé aller à nier carrément l'existence des chambres à gaz à des fins génocides, prétendant que les déportés qui en sont revenus « en ont rajouté », car « l'homme a besoin de croire à l'enfer sur terre ». On peut s'étonner de l'ampleur qu'a pris l'affaire au niveau national et de la rapidité de certaines réactions : les déclarations de M. Chauty au Conseil municipal de Nantes, la création d'une commission d'enquête ordonnée aussitôt par Devaquet, ministre chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche marquent la volonté de la droite classique de se démarquer de l'extrême-droite tout en lui laissant occuper le terrain.

A une telle agression, la riposte est nécessaire, qui doit être apportée sur tous les plans.

Une campagne de presse, amorcée par l'article des « Nouvelles de Loire-Atlantique » du 26 avril 1986 a révélé au grand jour les procédés les plus retors utilisés pour banaliser

les idées d'extrême-droite.

Sur le plan universitaire, une pétition a été lancée protestant contre l'atteinte à la réputation scientifique de l'Université de Nantes que constitue la publication d'une telle thèse qui usurpe le label de qualité que confère le titre de thèse d'université.

Sur le plan administratif, les autorités compétentes s'indignent et demandent l'ouverture d'une commission d'enquête « pour vérifier la régularité des procédures selon lesquelles cette thèse a été soutenue ».

Sur le plan juridique, c'est l'amorce d'un procès où le M.R.A.P. se porterait partie civile, c'est aussi la protestation solennelle des mouvements contre l'antisémitisme et les associations d'anciens déportés sur la voie publique, comme en témoigne la manifestation organisée jeudi 29 mai 1986 à Paris à l'appel de l'U.J.R.E., la F.N.D.I., R.P., l'A.A.D.J.F., l'A.J.A.R., le M.R.A.P., l'A.R.A.C., la Ligue Française des Droits de l'Homme, l'Amicale de Buchenwald-Dora.

Au-delà de ces protestations, salubres et nécessaires, reste l'immonde odeur de boue remuée par cette affaire, l'ineffable sillon qu'elle imprime dans les jeunes consciences qui n'ont pas connu ce tragique épisode de l'histoire contemporaine, et pour qui les révisionnistes voudraient réécrire l'histoire.

Cela nécessite des mises au point historiques précises.

Cela appelle une vigilance accrue à l'égard de « ce ventre encore fécond d'où la bête immonde est sortie ».

Le Recteur s'attaque aux enseignants du Service Public

Le recteur qui déjà s'était fait remarquer par des propos et pratiques réactionnaires, tient à conforter cette image. Faire des économies en portant de nouveaux coups au service public, telle est la préoccupation essentielle d'un homme dont la mission est à l'opposé de ce principe, il est vrai que son ministre ne manquera pas de le féliciter. Il n'en est pas de même des enseignants du secondaire.

Un très vif mécontentement des professeurs des lycées et des collèges au sujet de leur note administrative cette année revue et corrigée par le recteur, s'exprime.

Nombre d'entre eux ont eu la désagréable surprise de voir baisser (parfois de plusieurs

points) une note acquise depuis plusieurs années et entérinée depuis longtemps par leur chef d'établissement et les recteurs précédents. Ils se trouvent ainsi ramenés plusieurs années en arrière dans l'appréciation chiffrée portée à leur rencontre ! D'autres se voient refuser l'augmentation proposée par le chef d'établissement, ou conservent « à titre exceptionnel » une note jugée pourtant « excessive » et ce par le recteur !!!

Ces mesures constituent en fait une véritable sanction, car elles pénalisent lourdement les personnels de l'Académie de Nantes par rapport aux autres académies, dans leur carrière et dans leur vie personnelle, déclare la section académique du SNES.

Il faut en effet savoir que la note administrative intervient dans le calcul des barèmes de mutation (qui se jouent à un demi-point près, vue l'insuffisance des postes) et de promotion (qui elles se jouent à quelques dixièmes...).

Pour tous, ces mesures et les considérations qui les accompagnent sont vexatoires, infantilisantes. Tous soulignent l'impact démobilisateur et négatif qu'elles peuvent avoir sur leur activité professionnelle, alors qu'ils font la preuve dans des conditions difficiles de leur compétence, et de leur dévouement au service public d'éducation.

Les enseignants s'interrogent aussi à juste titre sur les raisons et l'opportunité de cet activisme administratif suspicieux, alors que des problèmes aussi urgents que la préparation de la rentrée 86 sont loin d'être résolus.

La section académique du SNES pour sa part dénonce ce zèle pernicieux comme étant en réalité une tentative de sélection, de mise au pas et d'intimidation des personnels de l'Académie, des responsables syndicaux, voire de certains établissements.

Le SNES engage une semaine d'action du 21 au 28 mai sur la défense des personnels et les problèmes de la rentrée, consulte ses sections d'établissement sur la riposte collective à apporter à ces décisions inacceptables.

Le SNES engage les enseignants victimes de l'arbitraire rectoral à présenter individuellement une requête en révision de note administrative. Majoritaire dans ces commissions, le SNES y défendra leurs intérêts et leur dignité d'enseignant.

LA SURVIE EST EN JEU

(Suite de la première page)

développement, pour la dissolution simultanée des blocs militaires et pour l'établissement d'un système de sécurité collective européenne et pour une Méditerranée zone de paix.

Elle devrait enfin agir pour l'interdiction des armes nucléaires, dire vraiment non à la guerre des étoiles (en supprimant, par exemple, les aides publiques aux entreprises françaises qui participaient à l'IDS de Reagan), et donner au projet « Eureka » le sens d'une coopération pacifique et universelle pour l'espace, la science et la technologie.

Les communistes aiment la paix, activement. Soucieux de ne laisser échapper aucune occasion de défendre le droit à la vie, ils participent à toute initiative allant dans ce sens : celle de l'Appel des Cent, du Mouvement de la paix...

Sollicités, comme bien d'autres organisations, par l'Appel des Cent à l'occasion de son festival de la paix, ils répondent « présent » comme chaque année. Et, fauteurs de paix et trouble-guerre, ils seront très nombreux le 15 juin à Vincennes.